



Voiture accidenté dans un garage

Par **jeff83**, le **13/11/2015** à **14:54**

Bonjour,
A la suite d'un problème de frein, j'ai amené ma voiture au garage.
Un des salariés à accidenté mon véhicule (elle est morte).
J'ai contacté mon assurance, qui me dit ne pas rentrer en jeu puisque le véhicule était dans le garage et conduit par un salarié.
J'ai contacté l'assurance du garage, mais 3 jours après il n'a toujours pas fait de déclaration de sinistre.
Que dois je faire, ai je le droit de demander à son assurance une voiture de location car j'ai plus de véhicule.
Dois je prendre contacte avec une association de défense, car je ne pense pas que les choses vont bien se passer.
Merci d'avance de vos réponses